

# SGPA CGT-Culture

## Aurélie Filippetti rencontre les archéos au musée des Arts Déco

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'ARCHÉOLOGIE  
61, rue de Richelieu - 75002 PARIS  
Tél. : 01 40 15 51 86/87/70 - Fax : 01 40 15 51 77  
E-Mail : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

**Jeudi 25 avril en fin d'après-midi, Aurélie Filippetti ministre de la Culture, inaugurerait l'exposition « Momentané » au musée des Arts Décoratifs à Paris. Ironie du sort ou signe du destin... la ministre était accompagnée de Jean-Jacques Aillagon, président du musée des Arts Décoratifs et ancien ministre de la Culture de 2002 à 2004 ; le ministre de la loi de 2003. Une poignée d'archéologues du service public de l'archéologie accompagnés de leurs représentants CGT ont réussi à s'infiltrer dans la place...**

Confortablement installés dans les canapés « Alcôve » des designers Ronan et Erwan Bouroullec, une partie des personnels et de leurs représentants ont pu interpellé la ministre à l'occasion de sa visite de l'exposition et évoquer avec elle la réforme du dispositif d'archéologie préventive.

La ministre de la Culture a indiqué que pour le moment aucune décision n'avait été prise. Toutefois, elle a déclaré que sur la propriété du mobilier archéologique il lui paraissait évident qu'il fallait réviser le statut dans le sens d'une propriété publique. Elle a d'ailleurs affirmé qu'elle porterait cette mesure et que c'était pour le moment la seule décision qu'elle avait prise.

Les personnels du service public de l'archéologie, l'ont félicité de cette décision mais ont aussi fait part de leurs fortes attentes. Ils l'ont exhorté à faire preuve du courage indispensable à la réforme profonde que nécessite l'actuel dispositif. Tant il est évident, que de simples « mesurées » ne peuvent suffire à résoudre les méfaits du dispositif actuel et les graves répercussions qu'il entraîne non seulement pour tous les personnels du secteur de l'archéologie préventive, mais aussi pour la qualité de la sauvegarde du patrimoine archéologique.

**Ce qui est clair aussi, Madame la ministre, c'est que les personnels du service public de l'archéologie seront extrêmement vigilants aux décisions que vous allez être amenée à prendre pour réformer le dispositif actuel.**

**Seule la fin d'un système de concurrence commerciale, qui considère le patrimoine comme une marchandise, permettra de traiter les problèmes en profondeur !**

Paris, le 26 avril 2013.

Pour accéder en ligne aux propositions pour l'archéologie préventive du SGPA CGT-Culture, cliquez sur le lien :

<http://www.cgt-culture.fr/spip.php?article1720>

Pour télécharger directement au format PDF les propositions et les annexes, cliquez sur les liens suivants :

[http://www.cgt-culture.fr/IMG/pdf/Nos\\_propositions\\_pour\\_l\\_archeologie\\_preventive\\_-\\_SGPA\\_CGT-Culture.pdf](http://www.cgt-culture.fr/IMG/pdf/Nos_propositions_pour_l_archeologie_preventive_-_SGPA_CGT-Culture.pdf)

[http://www.cgt-culture.fr/IMG/pdf/Annexe\\_1\\_-\\_Consequences\\_de\\_la\\_loi\\_de\\_2003\\_-\\_SGPA\\_CGT-Culture.pdf](http://www.cgt-culture.fr/IMG/pdf/Annexe_1_-_Consequences_de_la_loi_de_2003_-_SGPA_CGT-Culture.pdf)

[http://www.cgt-culture.fr/IMG/pdf/Annexe\\_2\\_-\\_Financement\\_de\\_l\\_archeologie\\_preventive\\_-\\_SGPA\\_CGT-Culture.pdf](http://www.cgt-culture.fr/IMG/pdf/Annexe_2_-_Financement_de_l_archeologie_preventive_-_SGPA_CGT-Culture.pdf)

[http://www.cgt-culture.fr/IMG/pdf/Annexe\\_3\\_-\\_Pole\\_public\\_-\\_SGPA\\_CGT-Culture.pdf](http://www.cgt-culture.fr/IMG/pdf/Annexe_3_-_Pole_public_-_SGPA_CGT-Culture.pdf)

Pour télécharger au format PDF l'étude CGT sur le secteur privé en archéologie préventive, cliquez sur le lien :

[http://www.cgt-culture.fr/IMG/pdf/CGT\\_Secteur\\_privé\\_archeologie\\_preventive.pdf](http://www.cgt-culture.fr/IMG/pdf/CGT_Secteur_privé_archeologie_preventive.pdf)